**Université d’été Prisme / F.G.P.E.P. - 9 juillet 2013 - première journée**

**J.-M. Sandon**

administrateur fédéral ; secteur FACE-PEP

En navigant en permanence du concept d’éducation inclusive au concept d’école inclusive, la matinée a fait apparaître dans les deux cas

* un défi majeur pour l'organisation et le fonctionnement des systèmes éducatifs,
* un enjeu essentiel pour la formation professionnelle des enseignants mais aussi pour celle des animateurs du secteur péri-scolaire,
* un rôle essentiel de l’inscription de l’école dans son territoire.

Le défi semblait tel que, malgré les efforts d’explication, on s’est encore demandé tout à la fois en fin de matinée 1) s’il y avait des limites à cette perspective et 2) si une telle école, concevable, était bien réalisable. Belle transition avec l’après-midi qui promettait d’entrer dans le concret de l’éducation inclusive.

Le début de la matinée a marqué la nécessité éthique de cette notion, bien au-delà des seules personnes en situation de handicap. Ainsi donc, la nécessité qu’une université d’été comme celle-ci apporte sa pierre à une construction indispensable à la refondation de l’école elle-même s’affirmait.

* **J-P Villain** a insisté sur l’orientation de ces deux jours en voyant dans le lien avec les PEDT le souci d’un véritable changement de perspective dans les relations institutions / individus. Une école refondée sur ces deux piliers nous ferait passer d’une centration sur les structures spécifiques (école intégrative) qui a beaucoup apporté dans la période précédente à une école centrée sur l’individu (éducation inclusive) afin de faire face aux nouvelles vulnérabilités qui émergent dans notre société
* **J-L Auduc** en analysant méthodiquement toutes les fractures actuelles de notre société a surenchéri sur cette nécessité éthique en montrant que l’école inclusive se devait de construire un sentiment de l’appartenance collective afin de redonner de l’espoir dans les territoires. Et c’était déjà de nombreuses pratiques qui pouvaient se lire en filigrane derrière les études de l’existant qu’il a présentées. Il répondait en cela à l’introduction de **Jean Roucou** orientant le travail de cette université d’été vers la nécessité de donner un sens pratique à cette belle idée du passage d’une pédagogie de la coopération à une pédagogie de la compétition. Introduction qui franchissait encore un pas important pour la suite des travaux en soulignant ceci : « en ne restant pas fixé sur l’existant on rend possible une école inclusive ». Se projeter dans un autre avenir grâce aux potentialités repérées, partir du principe que les jeunes sont tous capables, même s’ils l’ignorent encore, tel était donc l’horizon d’attente qu’on ouvrait aux praticiens.

Comment s’étonner pourtant que la difficulté de réalisation soit à la mesure de l’ambition affichée par ce concept ?

On a vu très vite dans la matinée que l’école inclusive devait résoudre un conflit entre l’idée citoyenne d’une éducation inclusive et les réalités pragmatiques des classes d’aujourd’hui.

On s’est même demandé comment, en France, avec notre tradition d’école républicaine où la logique dominante est celle des barrières à franchir, il avait été possible de voir apparaître ce terme dans une loi de refondation de l’école.

Et c’est une voix parlant à partir d’un parcours différent de celui des métiers de l’enseignement qui a pu, librement, s’étonner que cette ambition affichée ce matin soit si loin des préoccupations du monde enseignant.

De son côté, **Danielle Zay** a pu montrer que le conflit n’était qu’apparent entre ambition affichée et réalité du terrain et qu’il ne devait pas nous figer dans la situation actuelle. Elle l’a fait :

- en parlant d’expériences qui rompaient certains verrous parce qu’elles étaient appuyées par des autorités territoriales et qu’elles organisaient des partenariats.

- en revenant sur le fait que, dans le monde du handicap, on sait depuis longtemps que l’environnement est ou non un atout majeur pour montrer ses capacités au-delà de ce que l’on ne peut pas encore faire.

**Pierre Rosset** a largement fait parler le terrain et les individus, que ceux-ci encadrent ou qu’ils soient bénéficiaires directs ou indirects. Et lui aussi est revenu sur l’ambition à affronter quand il s’est demandé si l’on pouvait inclure sans transformer l’organisation scolaire. Mais il a suffisamment montré que là était tout l’enjeu de la construction du projet personnel et de la récupération de sa propre parole pour que j’y revienne.

C’est ce projet personnel qui a été aussi au cœur des préoccupations de **Sophie Cluzel** et de **M-C Philbert**. La première a sans cesse montré qu’il n’y avait pas conflit entre la pratique de terrain et l’ambition affichée et qu’elle a pu résumer à un moment en parlant de « culture de l’unité dans la diversité ». Mais elle a admis que, dans cette pratique, l’exigence de ne plus pouvoir travailler seul pour l’enseignant peut être considérée comme un des obstacles parmi les plus difficiles à franchir. La seconde, allant au-delà du cas des enseignants, a souligné la nécessité que l’école ne se vive plus comme *île au sein de la société* et elle a insisté de manière imagée sur les pratiques d’évaluation qui condamnaient la possibilité d’une école inclusive (barrières à franchir, plafond de référence plutôt que plancher d’appui etc.)

Ayant déjà inclus des questions de la salle dans mon propos précédent, je ne relèverai de cette dernière partie que trois points mais ils sont fondamentaux pour toute la réflexion de l’Université d’été et au moins deux d’entre eux se retrouveront bien développés dans les propos de l’après-midi :

* la difficulté du changement de posture de l’enseignant réside avant tout dans la légitimité qu’il avait acquise en maîtrisant les savoirs et leurs didactiques. Il s’agit donc avant tout de redonner à tout enseignant une nouvelle légitimité par une maîtrise des conditions à créer pour rendre l’école inclusive.
* il faudrait ne plus ouvrir de nouveaux établissements en dehors des établissements ordinaires et, plutôt que d’intégrer des individus, il faudrait intégrer des structures : c’est ainsi que l’on réussira des parcours collectifs permettant la réussite des parcours individuels qui sont si difficiles à concevoir quand on les isole.
* éviter de former des enseignants ou des animateurs en se fondant sur des types de handicap : une telle formation envisage des catégories et non des individus réels. Mais il faudrait construire une formation qui ouvre avant tout à l’éthique du métier d’enseignant

On peut dire que l’essentiel de la première partie de l’après-midi se trouve dans une formule prononcée par le conférencier presqu’en guise de conclusion : **l’idée de ce que peut être une école inclusive, on l’a, mais si on veut qu’elle se concrétise, ce sont les réformes structurelles qui sont indispensables**. Et la conférence l’a bien montré dans son déroulé, si l’école française a moins failli que d’autres en matière d’intégration, elle a dispersé ses efforts, introduit sans cohérence des dispositifs divers et fait ainsi beaucoup plus preuve de la force de volonté de ses élites qu’elle n’a cherché à répondre au droit des personnes concernées. Acceptant la personne handicapée, ce qui est déjà un acquis, elle a plus cherché à la plier aux normes qu’elle n’a essayé de la saisir dans son devenir en l’aidant à construire son propre parcours.

Ce disant, et sans reprendre tout le propos, on voit bien que cette conférence a tissé en permanence la trame dont on attendait que les ateliers fournissent la chaîne. Tout à la fois :

* on a eu en creux une définition de l’école inclusive dont l’ambition est
	+ de mieux prendre en compte les besoins et les particularités des personnes à besoins spécifiques que l’école ménageant l’intégration
	+ et d’aller ainsi vers une société plus respectueuse des différences et des choix des individus réels.

On a montré que par-delà les populations en situation de handicap, une telle école allait vers un modèle de société ouvert à la différence et une organisation sociale fondée sur l’accès de tous au droit commun.

* et on a eu en traits plus apparents les conditions principales qui feront faire quelques pas de plus en direction de ce que pourrait être une école inclusive. Pour le redire de manière synthétique sous forme de conditions rendant possible l’évolution (et en n’oubliant pas que ces traits doivent encore être grossis pour le collège) :
	+ le développement d’une vision commune,
	+ un pilotage éducationnel cohérent,
	+ la promotion de la diversité,
	+ le développement de stratégies de soutien à l’enseignant(e) et à l’élève,
	+ l’organisation des services d’aide aux enseignant(e)s,
	+ la flexibilité ou la modularité intégrée au collectif dont le rôle n’est pas nié,
	+ l’évaluation différenciée non limitée aux connaissances,
	+ la reconnaissance des réussites et l’ouverture au processus de changement

Et comme bien évidemment il ne s’agit pas aujourd’hui de conclure mais d’ouvrir à la suite de nos travaux retenons seulement que l’on ne construira pas l’école inclusive contre les enseignants mais en faisant de profondes réformes de structures parmi lesquelles l’inscription dans un territoire constitue sans doute un levier particulièrement fort.

Dans ce cadre renouvelé et susceptible de faire bouger l’école, là où elle est encore trop loin du but à atteindre, la recherche des facteurs qui mobilisent autour de l’école comme des facteurs qui démobilisent ou mobilisent peu est sans doute un autre levier. Et comme de toute manière, la mobilisation nécessaire au changement repose toujours sur l’attribution d’un sens à l’action, l’exercice d’un pouvoir, et la reconnaissance de l’apport de chacun, voilà encore de bonnes raisons pour mobiliser tous les partenaires de cette belle ambition.